

1

(N^o 326.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 MAI 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur François-Joseph Robinet.

MESSIEURS,

Le 10 novembre 1841, le sieur François-Joseph Robinet, propriétaire et fabricant de bonneterie, a demandé la naturalisation ordinaire.

Il est né à Clairfayt (France), le premier prairial an VII de la république française; il habite la commune de Sivry depuis 1825, et trois enfants qui lui restent d'une femme française ont vu le jour en Belgique; il possède des moyens suffisants d'existence, et il tient une conduite irréprochable.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu à lui accorder la naturalisation ordinaire qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS, AÏNE.
